



## **Fonctionnement de la RCP cancers rares ONCOVIH**

### **Règlement intérieur (Mai 2024)**

- La RCP cancers rares ONCOVIH se tient deux fois par mois de 17h30 à 19h00 dans le service d'Oncologie Médicale, RDC du Pavillon Jacquart, hôpital de la Pitié-Salpêtrière. Cette RCP peut être suivie en web-conférence dans tous les centres partenaires de France métropolitaine, des DROM-COM et autres pays francophones.
- La RCP est coordonnée par le Professeur Jean-Philippe SPANO, coordonnateur national du réseau CANCERVIH.
- Les personnes suivantes (membres permanents) participent à la RCP :
  - Chef de projet : Madame Marianne VEYRI
  - Hématologie : Docteur Sylvain CHOQUET, Docteur Lionel GALICIER, Docteur Emmanuelle TCHERNONOG
  - Infectiologie : Docteur Sylvie BREGIGEON-RONOT, Professeur Christine KATLAMA, Docteur Alain MAKINSON, Docteur Romain PALICH, Docteur Marc-Antoine VALANTIN
  - Oncologie médicale : Docteur Baptiste ABBAR, Professeur Jean-Philippe SPANO
  - Oncologie radiothérapie : Professeur Laurent QUERO
  - Pharmacologie : Docteur Matthieu GREGOIRE, Professeur Caroline SOLAS
  - Pneumologie : Professeur Jacques CADRANEL
- La présence d'au moins 3 médecins de spécialité différente est le minimum requis pour que la RCP soit valide.
- Les médecins ne faisant pas partie des membres permanents de la RCP mais désirant présenter leur fiche peuvent assister à la RCP que ce soit en présentiel ou par l'intermédiaire de la web-conférence.
- L'organisation de la RCP est assurée par le chef de projet CANCERVIH.
- Les dossiers présentés concernent tous les cancers chez les personnes infectées par le VIH.
- Les dossiers présentés font l'objet d'un remplissage préalable d'une fiche anonymisée qui est envoyée quelques jours avant la RCP au chef de projet CANCERVIH puis aux membres permanents de la RCP.
- Le cas clinique et les éléments clefs du dossier anonymisés (antécédents des traitements ARV, pathologie, biologie, radiologie...) sont présentés de manière synthétique soit directement par le médecin référent, soit par l'un des membres permanents de la RCP.
- La discussion, animée par les coordonnateurs, est collégiale.
- La recommandation est saisie sur la fiche le lendemain de la RCP puis est envoyée aux membres présents à la RCP pour correction. Lorsqu'un consensus ne peut être établi, ce fait est noté et les différentes options sont saisies. La fiche remplie est ensuite envoyée au médecin qui a fait la demande.
- Les recommandations se basent sur le thésaurus publié et régulièrement mis à jour par l'INCa, et consultables en ligne : <http://www.e-cancer.fr/soins/recommandations> ainsi que sur le rapport Delobel sur la Prise en charge médicale des personnes vivant avec le VIH, publié en 2024 (en particulier le Chapitre Cancer).